



Rentrée 2017

Collège Notre-Dame de La Villette

Chers Parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée 2017, vous trouverez dans ce courrier quelques renseignements sur son organisation, sur certaines de ses nouveautés mais également sur le fonctionnement du collège.

UNE RENTRÉE AVEC SES NOUVEAUTÉS

Cette rentrée 2017 au collège Notre-Dame de La Villette se fera dans le cadre des consignes apportées par le Ministre de l'Education Nationale relative à la **réforme du collège** mise en place à la précédente rentrée.

Pour cette rentrée, c'est près de 460 élèves qui seront accueillis au collège. Avec notamment l'**ouverture d'une quatrième classe de 6^{ème}**, qui nous permettra, sur ce niveau, d'avoir des effectifs très raisonnables, permettant ainsi aux élèves et aux enseignants de travailler dans de très bonnes conditions.

Notre **Projet d'établissement**, qui reste notre principale feuille de route, résume les points d'attention qui sont les nôtres : accueil et intégration des élèves, mise en œuvre des dispositifs pédagogiques propres à notre établissement, cadre de travail, épanouissement des jeunes.

Les résultats au Diplôme National du Brevet et l'adéquation des vœux d'orientation de nos élèves de 3^{ème} reflètent la qualité du travail de l'ensemble de l'équipe éducative, et en particulier des professeurs principaux.

Un **Projet Pastorale** résume les propositions pastorales du collège. Je vous invite à aller le consulter sur le site du collège, dans la rubrique *Pastorale*.

A partir de cette année scolaire, concernant l'utilisation du **laboratoire de langues multimédia**, pour des raisons d'hygiène et pour sensibiliser les élèves au matériel qu'ils utilisent et qui est mis à leur disposition, chaque **élève devra avoir son propre casque** (cf. la liste des fournitures scolaires). Pour les familles qui le souhaitent, le collège propose des casques à 36 euros l'unité. Ce casque sera alors remis à votre enfant. Pour les familles qui souhaitent acheter directement le casque, il faut qu'il soit muni d'un micro directionnel et que les oreillettes couvrent complètement les oreilles afin que l'élève ne soit pas dérangé par ses voisins. Pour le raccordement à l'ordinateur, vous pouvez choisir un port USB ou une prise « jack ». Une circulaire sera distribuée en début d'année pour connaître vos choix : Casque fourni par le collège (36 €/casque) **ou** casque acheté par la famille, et pour les familles qui prennent le casque du collège, paiement via le porte-monnaie sur Ecole Directe **ou** par chèque).

Toujours soucieux d'offrir à nos élèves des conditions d'études optimales, le collège va faire l'acquisition pour la rentrée 2017 de **40 tablettes numériques pour les cours de mathématiques**. Par ailleurs, la **fibres optique** sera installée en début d'année afin d'avoir un excellent débit Internet.

Pour cette rentrée 2017/2018, **Mme Cécile GARNIER** (enseignante en arts plastiques) assurera la fonction de **référente 6^{ème}/5^{ème}**, et **Mme Isabelle NEAU** (enseignante en mathématiques) assurera la fonction de **référente 4^{ème}/3^{ème}**.

Cette année encore, le collège a obtenu d'**excellents résultats sportifs en handball** : l'équipe de minimes-garçons a fini 5^{ème} au championnat de France UNSS Excellence, l'équipe de minimes-filles 10^{ème}. Huit élèves du collège ont été sélectionnés au Pôle Espoir Handball du lycée Louis Armand de Chambéry. Une très belle performance.

Cette année 2017/2018, nous continuerons à travailler avec M. Bruno MONTEL, conseiller conjugal et familial, qui interviendra deux heures dans chaque classe du collège sur l'**Education Affective, Relationnelle et Sexuelle** (EARS). Il est également prévu que M. Bruno MONTEL intervienne dans toutes les classes sur le thème suivant : « **Comment bien utiliser les réseaux sociaux ?** ».

SUIVI DES DEVOIRS DU SOIRS

Cette année, nous poursuivons le dispositif d'accompagnement de chaque élève dans son travail personnel pour repérer, le cas échéant, un manque manifeste à ce niveau, et afin d'y remédier rapidement, grâce à un *système informatisé de suivi des devoirs du soir* pour tous les élèves.

Ce système permet à l'équipe éducative de suivre au plus près le travail qui est demandé par chaque enseignant, le soir au collège pour les élèves internes, à la maison pour les autres.

L'équipe éducative mettra en place des procédures qui alerteront la famille et qui aideront l'élève à mieux s'organiser.

Ce suivi ne peut se faire sans une implication active des parents auxquels nous demandons d'être particulièrement vigilants quant à la qualité et à la quantité du travail fourni par leur(s) enfant(s) scolarisé(s) dans notre établissement. Sans ce soutien, tous les dispositifs mis en place, aussi performants seront-ils, n'auront que peu d'impact.

LA RENTRÉE

VOICI LE CALENDRIER DES DATES
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 :

Elèves du Collège Général et de la SEGPA

ELEVES INTERNES				ELEVES 1/2 PENSIONNAIRES & EXTERNES			
JOUR DE RENTRÉE	NIVEAUX	ACCUEIL DES ELEVES	TEMPS D'ACCUEIL & DE RENCONTRE AVEC LES PARENTS	JOUR DE RENTRÉE	NIVEAUX	ACCUEIL DES ELEVES	TEMPS D'ACCUEIL & DE RENCONTRE AVEC LES PARENTS
LUNDI 4 SEPTEMBRE	TOUS 6 - 5 - 4 - 3	7h30	8h15 à 9h00	MARDI 5 SEPTEMBRE	6 ^{ème}	8h45	9h00 à 9h45
					5 ^{ème}	10h15	10h30 à 11h15
					4 ^{ème}	13h30	13h45 à 14h30
					3 ^{ème}	7h45	8h00 à 8h45

Après ces temps d'accueil, les élèves regagneront leurs classes avec les professeurs principaux.

Mardi 5 septembre 2017 et jeudi 7 septembre 2017 (voir le jour pour lequel votre jeune est concerné sur la circulaire ci-jointe) les **classes de 3^{èmes}** partiront pour une **demi-journée d'intégration en Accrobranches**.

Merci de renvoyer sans faute le coupon d'inscription joint à ce courrier à Mme SANDOZ, responsable projets au collège, **avant le lundi 21 août 2017**.

La journée du lundi 4 septembre 2017 sera exclusivement consacrée
aux élèves internes du collège.

Un programme spécial leur est réservé.

**Tous les élèves INTERNES de TOUS LES NIVEAUX font donc leur rentrée
le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 7h30.**

DES PROJETS QUI CONTINUENT !!!

Cette année, le collège renouvelle sa **formule de rentrée, sur 2 ou 3 jours selon les niveaux**. C'est une véritable **semaine d'intégration** qui sera organisée pour accueillir tous les nouveaux élèves des classes de 6^{ème} ainsi que les nouveaux élèves des trois autres niveaux. Ce sera aussi l'occasion, pour les élèves déjà à La Villette depuis un, deux ou trois ans, de faire cette rentrée en toute sérénité.

Au programme, de nombreux temps avec le Professeur Principal pour fonder le groupe classe, lire, comprendre et assimiler le règlement intérieur du collège, découvrir et analyser l'emploi du temps avec la mise en place de méthodes et d'organisation du travail.

Trois axes continueront à être particulièrement travaillés cette année, par tous les élèves du collège Notre-Dame de La Villette, notamment pendant cette première semaine :

- La présentation des cours.
- Le travail en groupes et le travail collaboratif.
- Des méthodes pour apprendre.

Des axes qui seront approfondis toute l'année dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé (dispositif de la réforme du collège), et la compétence du Socle Commun « Apprendre à apprendre ».

Pour les élèves de 3^{ème}, une matinée d'information sur les nouvelles modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet, l'épreuve d'oral de fin d'année (qui compte pour le DNB) et l'orientation est également programmée.

Pour les cinq classes de 6^{ème}, le plan Montagne, financé en partie par le Conseil Départemental de la Savoie, est programmé les jeudi 7 et vendredi 8 septembre 2017.

Merci de renvoyer le coupon d'inscription ainsi que le règlement à Mme SANDOZ, au collège, **avant le lundi 21 aout 2017.**

D'AUTRES PROJETS

- **La Section Sportive Handball**, dont les excellents résultats de l'année 2016/2017 (5^{ème} au championnat de France pour les minimes garçons, 10^{ème} pour les minimes filles) et les talents de son entraîneur, M. CAVALLI, reste une fierté pour le collège. Souhaitons que cette année qui s'annonce soit aussi brillante.

- **Un dispositif lecture en 6^{ème}** : Parce que la lecture reste une compétence primordiale qu'un élève doit maîtriser à son arrivée au collège, mais également un outil privilégié pour la construction du savoir de tout jeune, **un nouveau dispositif de lecture** sera mis en place pour les élèves de 6^{ème}. Les modalités de fonctionnement de ce temps seront expliquées à la rentrée. En conséquence, merci de veiller à ce que votre enfant ait **toujours un livre à lire dans son cartable** (revue à but pédagogique autorisée).
- **Proposition pastorale pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}** : Cette année, le collège continue son partenariat avec le **Mouvement Eucharistique des Jeunes (M.E.J.)**, proposition pastorale d'inspiration ignatienne que Mgr Philippe BALLOT, Archevêque de Chambéry, a souhaité réintroduire en Savoie. Une demi-journée de découverte de ce mouvement, à destination de tous les élèves est organisée au collège le **mercredi 13 septembre 2017** après-midi (un formulaire d'inscription sera distribué au cours de la 1^{ère} semaine). Les élèves qui le désirent pourront ainsi découvrir le M.E.J. et choisir ensuite s'ils souhaitent y participer régulièrement tout au long de l'année. Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à vous rendre sur le site <http://www.mej.fr/>.
Mme Valérie SANDOZ, la responsable pastorale et responsable projets du collège sera à votre disposition pour répondre à vos questions.
Son adresse mail : resp.animation.ndv@gmail.com
Son numéro de téléphone : 04 79 70 78 76
- Depuis deux ans, le collège propose le service d'une **psychologue** qui peut, à la demande des familles, rencontrer un élève sur le collège. Cette année, la psychologue clinicienne qui interviendra tous les 15 jours, le mercredi matin. Pour les familles qui sont intéressées, elles doivent en faire la demande auprès de M. LANDÈCHE : clg.nd.lavillette@wanadoo.fr.
- **L'étude du soir de 19h45 à 20h15** : cette ½ heure d'étude pourra être rendue obligatoire pour les élèves dont on jugera que le travail d'apprentissage des leçons est insuffisant. Un système d'alerte entre les professeurs et le CPE du collège, M. DUPIN, est mis en place à cet effet.
- Les temps d'études en journée ou le soir sont des temps de travail personnel ou en groupe pour les élèves. Cependant, dans l'éventualité où il (ou elle) aurait fini son travail, **chaque élève doit obligatoirement avoir un livre avec lui pour éviter de perdre son temps et se distraire.**
- Comme l'année dernière, le collège met en place un service pour mettre en contact les familles qui souhaitent faire du **covoiturage**. Pour plus d'info, aller sur le lien créé :

<https://beta.doodle.com/poll/rghmcc83ngpkwmyb>

L'INFO DU LUNDI

Tous les lundis matin, une « Info du lundi » est remise en version papier aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, affichée dans le collège, envoyée à tous les parents par Ecole Directe. Nous vous rappelons que cette information reste **un outil privilégié de communication entre le collège et les familles**. Des informations importantes, notamment administratives, y sont données, dont certaines seulement passent par ce biais. Nous vous demandons donc d'en prendre connaissance chaque début de semaine ou de la réclamer à votre enfant dès que possible.

ECOLE DIRECTE

Afin de faciliter la communication, nous avons mis en place un système d'information par Internet.

Ainsi, à partir d'une connexion sécurisée, vous pouvez utiliser les fonctionnalités de l'espace numérique de travail du serveur Ecole Directe et consulter : l'emploi du temps de la classe, les absences et retards, le cahier de texte, les notes, envoyer & lire les messages (enseignants, secrétariat, comptabilité, vie scolaire, responsable projets).

Vos codes d'identification personnels vous seront remis sous format papier dès que le site sera en activité.

Depuis la rentrée 2015, **un système de paiement sécurisé en ligne** est opérationnel sur le portail d'Ecole Directe.

En attendant, n'hésitez pas à vous servir des adresses électroniques mises à votre disposition (annuaire ci-joint).

TRANSPORTS SCOLAIRES

- **Pour le lundi 4 septembre 2017** : *Aller* : Les familles accompagnent leurs enfants.
(INTERNES UNIQUEMENT : PAS DE BUS & PAS DE NAVETTE)
- **Pour le mardi 5 septembre 2017** : *Aller* : Les familles accompagnent leurs enfants.
Retour : Horaires classiques
- **Pour les 6, 7 & 8 septembre 2017** : Horaires classiques.

HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

- Matin : 1^{ère} sonnerie à 8h04 et début des cours à 8h09 (les bus arrivent à 8h00) ;
- Pause déjeuner : 12h00 à 13h30 ;
- Fin des cours l'après-midi : 16h30. Seuls les services de la STAC assurent, à partir de 16h35, le ramassage des élèves vers Chambéry (ligne 3), St Baldolph (ligne 3) ou La Ravoire, Challes-les-Eaux, Barby, St Alban Leysse et Bassens (navette gratuite ND de La Villette/collège E. ROSTAND, puis ligne 6 ou ligne C) ;
- Etudes du soir de 17h00 à 18h15. A partir de 18h20, tous les services de transport de ramassage scolaire fonctionnent ;
- Mercredi : A partir de 12h04, tous les services de transport de ramassage scolaire fonctionnent ;
- Le Trans-Isère VFD 6060 en provenance et à destination de Grenoble dessert le collège le lundi matin et le vendredi soir. Le bus monte au collège.

ETUDE DU SOIR & CANTINE

Elles fonctionneront dès le premier jour pour les élèves inscrits.

LIVRES SCOLAIRES

Ils seront distribués en présence du Professeur Principal au cours de la première semaine, y compris ceux qui ne rentrent pas dans la gratuité (Travaux dirigés en anglais, mathématiques ou français, Langues, Musique, Latin, ...) et qui seront facturés aux familles courant du 1^{er} trimestre.

Il est rappelé que les élèves sont responsables de la bonne tenue des livres. Ils devront les rendre en bon état en fin d'année. Cette remise en état se fera à la maison sous le contrôle et la responsabilité des parents. Tout livre perdu ou détérioré sera facturé à la famille.

FOURNITURES SCOLAIRES

Voir liste en annexe.

CASIERS

Un casier individuel et numéroté sera affecté à chaque élève en début d'année. Prévoir un cadenas (5 ou 6 mm).

POUR LES INTERNES

- **Prévoir la literie marquée au nom & prénom de l'élève** [dimensions 90x190] : drap de dessous, drap de dessus (facultatif si couette), alèse, couverture (facultatif si couette) ou couette « bien chaude » (les nuits sont fraîches en hiver & au printemps) et sa housse, oreiller et taie d'oreiller. **Les changements de draps et de serviettes ont lieu toutes les 2 semaines (un calendrier sera affiché dans les dortoirs).**
- Prévoir vêtements de nuit, de rechange, **une paire de chaussons.**
- Prévoir un nécessaire de toilette : serviettes et/ou peignoir, gants de toilette, savon ou gel douche, dentifrice, shampoing, brosse à dents, Les bombes aérosols (spray, déodorant, ...) sont strictement interdites.
- Prévoir également un cadenas (5 ou 6 mm).
- La nourriture étant suffisante, il est absolument **interdit** pour les pensionnaires d'en apporter en supplément.
- Le téléphone portable ne pourra être utilisé que pendant des périodes bien définies (le soir et le mercredi après-midi). Se munir obligatoirement d'une **housse transparente marquée du nom et du prénom de l'élève**, dans laquelle il sera rangé avant de le remettre au surveillant de nuit au moment du couché.
- Nous vous rappelons que les autorisations de sortie du mercredi après-midi doivent **parvenir à la Vie Scolaire auprès de M. DUPIN, CPE par écrit** (carnet de correspondance, mail, ecoledirecte, ...) **au plus tard le lundi qui précède.**

ASSURANCE SCOLAIRE 2017-2018

Fournir un certificat d'assurance scolaire avant le 30 septembre 2017 si vous ne souhaitez pas souscrire à la mutuelle Saint-Christophe (voir document joint). ATTENTION ! Pour toute activité, une assurance est **OBLIGATOIRE** tant pour les dommages dont votre enfant peut être l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il peut subir (individuelle accidents). Aussi, le certificat doit indiquer très explicitement que pour l'élève a été souscrit :

Une garantie « responsabilité civile »,
ET une garantie « individuelle accidents ».

DEMANDE DE BOURSE NATIONALE 2017-2018

Voir la circulaire ci-jointe. Il ne faudra pas oublier de nous retourner **impérativement** le talon-réponse.

Simulateur disponible en tapant ce lien : http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html#Le_simulateur_de_bourse_de_college

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Un exemplaire vous sera adressé courant septembre & disponible ensuite sur Ecoledirecte. Nous vous demandons de **CONSERVER L'ORIGINAL** et de **faire des photocopies** pour vos différents besoins (carte STAC, impôts, allocations familiales, ...).

PAIEMENT DES SCOLARITÉS, DE LA ^{1/2} PENSION, DE L'INTERNAT

Les familles qui ont choisi le prélèvement automatique auront un premier prélèvement le vendredi 15 septembre 2017. Tous les autres prélèvements sont prévus les 5 de chaque mois.

Pour les familles qui ont choisi un autre mode de règlement, merci de nous le faire parvenir au plus tard le 5 de chaque mois.

Votre facture (et toutes régularisations qui suivront) sera disponible sur Ecole Directe dans l'onglet « factures ».

Pour toute information supplémentaire, contacter Mme BIANCHI, comptable du collège, au 04 79 70 78 75.

Pour les **repas occasionnels**, les élèves externes peuvent **acheter des tickets sur Ecoledirecte** sur le paiement en ligne (système de paiement sécurisé). Les tickets seront à récupérer par la suite à la vie scolaire.

VOYAGES, SORTIES PÉDAGOGIQUES & CLASSE DE DÉCOUVERTE

- Pour **TOUS** :
 - Remplir la **FICHE DE LIAISON SANITAIRE** ci-jointe à renvoyer avant le **lundi 21 août**.
 - Veiller à ce que la **carte d'identité de votre enfant soit en cours de validité**
 - Veiller que les vaccins soient à jour pour les démarches sanitaires au sein ou en dehors de l'établissement.

- Pour les **internes**, faire parvenir dès la rentrée :
 - ⇒ à **Mme SANDOZ - Responsable projets** :
 - **L'autorisation parentale** ci-jointe de sorties encadrées du mercredi après-midi remplie et signée.
 - Une **avance de 40 euros, en espèces**, sous enveloppe (avec nom, prénom et la classe de votre enfant) pour les activités payantes du mercredi après-midi.
 - ⇒ à **M. DUPIN - CPE-Vie Scolaire**
 - La fiche « **Inscription Navette du Lundi** Matin » pour les élèves qui arrivent à la gare SNCF le lundi matin. Vous pouvez télécharger cette fiche sur le site du collège (www.college-lavillette.com) puis rubrique « Présentation », comment se rendre au collège ND La Vilette, fiche d'inscription navette du lundi matin.

POUR TOUS

- Les élèves ne sont admis au collège que dans une tenue décente (pas de pantalon déchiré) : vêtements et coiffure corrects et de couleurs classiques. Les piercings sont interdits.
- Les élèves doivent **toujours** être en possession de leur **Carnet de Correspondance**, outil de base du lien élève/famille/collège. Un élève qui n'est pas en possession de son carnet de correspondance est automatiquement mis en retenue.
- Il n'est pas souhaitable que les élèves aient sur eux des objets de valeur, ni de grosses sommes d'argent (se limiter aux frais de transport). Si pour une raison importante, un élève doit avoir avec lui une somme d'argent ou un objet de valeur, il peut les confier à M. DUPIN, CPE du collège, qui le lui remettra au moment souhaité.

Chaque élève reste responsable de ses affaires à chaque instant de la journée. Pendant les récréations et la pause de midi, les cartables et les sacs doivent être rangés dans les casiers et ne doivent pas traîner dans la cour.

En particulier, nous attirons l'attention de tous quant à l'utilisation des téléphones portables. Leur usage est strictement interdit au sein de l'établissement et ceux-ci doivent être éteints et non visibles (cf. le Règlement Intérieur). Nous rappelons qu'en cas d'urgence, un élève peut faire appel à un adulte du collège pour téléphoner. Nous invitons donc les parents à sensibiliser leur enfant sur la bonne utilisation de ces outils.

- Vous aurez à lire attentivement et à signer dès la première semaine le **Règlement Intérieur de l'Etablissement**. L'inscription d'un jeune au collège Notre-Dame de La Villette ne peut se faire sans l'acceptation et l'application dans son intégralité, par l'élève et sa famille, de ce Règlement Intérieur.
- La responsabilité du collège ne saurait être mise en cause en dehors des heures précises de présence obligatoire.

~~~~~

Restant à votre disposition et vous souhaitant de passer des bonnes vacances, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P. LANDÈCHE, Chef d'Établissement.

**P.S.** : Collège fermé du jeudi **13 juillet** 2017 à midi au lundi **21 août** 2017 à 10h.

### Collège Notre-Dame de La Villette

200 Avenue du Collège  
73490 LA RAVOIRE

Téléphone : 04 79 70 50 62  
Télécopie : 04 79 70 12 07  
Messagerie : clg.nd.lavillette@wanadoo.fr  
Site : www.college-lavillette.com